

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 avril 2026.

**Présent(s) :** Le Maire, M. Genoud, Nombre de membres

MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, C. Bibollet,  
S. Baud

MM les Conseillers : G. Loffel, C. Billard de Saint-Laumer, M. Albrecht,  
L. Bracher, C. Arhuero, N. Gruaz, S. Pérou, L. Bnimilk Malbec, J. Mabut, J.  
Gaume, KE. Sauzay, V. Miannay

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Oberson donné à M. Albrecht, A. Magnin donné à M. Desvallées

**Absent(s) excusé(s) :** P. Meylan, G. Vilmint, N. Laks

**Le secrétariat a été assuré par :** V. Miannay

En exercice :	23
Présents :	18
Votants	20
Dont pouvoirs	02

N° 2026-64



### DECISIONS DU MAIRE

#### Compte rendu des décisions prises en vertu de la délibération du Conseil municipal du 22 mars 2026

Par délibération n°2026-21 en date du 22 mars 2026, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné au Maire, pour la durée de son mandat, délégation pour l'exécution de certaines missions.

Cette délégation intervenant sous le contrôle du Conseil municipal, il appartient au Maire de rendre compte des décisions prises :

- Décision DIA 2026-05 du 19 février 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B2629, B2630, B2631, sises 100, Route de la Marguerite, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-06 du 19 février 2026 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B676, sise 116, Chemin des Crêts, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-07 du 19 février 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B2629, B2630, B2631, sises 100, Route de la Marguerite, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-08 du 19 février 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B2847, B2851, B2821, B2827, B2832, B2844, B2845, B2849, B2853, sises 160, Rue de la Bastille, à Beaumont 74160.

N° 2026-64

- Décision DIA 2026-09 du 11 mars 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B2806, B2807, sises 35C, Rue des Bastides, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-10 du 11 mars 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B2629, B2630, B2631, sises 100, Route de la Marguerite, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-11 du 11 mars 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B1385, B1386, B1627, sises 100, Rue Beaupré, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-12 du 11 mars 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B2629, B2630, B2631, sises 100, Route de la Marguerite, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-13 du 11 mars 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B301, B302, sises 229 A, Grand rue, à Beaumont 74160.

Le Conseil municipal :

- **Prend acte** de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Victor MIANNAY



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire,

